

Strasbourg, le 18 septembre 2025



Direction des Routes, des Infrastructures et des Mobilité

Service Gestion du Trafic

Unité Temps Différé

[sgt.transports-exceptionnels@alsace.eu](mailto:sgt.transports-exceptionnels@alsace.eu)

**Destinataires :**

Transporteurs

DDT

Site : Inforoute Alsace

## INFOROUTE TRANSPORTS EXCEPTIONNELS

**Vous trouverez ci-dessous une liste de chantiers impactant la circulation des convois exceptionnels sur le réseau routier de la CeA.**

**Tous les chantiers ne sont pas énoncés.**

**Cette liste ne dispense pas le transporteur d'effectuer la reconnaissance de l'itinéraire comme le stipule le cadre réglementaire.**

**Les travaux sur le réseau autoroutier ou structurant ainsi que les modalités de circulation des TE sur le territoire de la CeA figurent sur le site <https://inforoute.alsace.eu>**

**Merci de prendre connaissance de l'arrêté de circulation sur le site <https://inforoute.alsace.eu>**

### **A) Consignes générales avant la circulation des TE**

Je rappelle que pour la circulation des transports exceptionnels durant des travaux, il y a lieu de s'assurer la praticabilité de l'itinéraire auprès du gestionnaire territorialement compétant de la CeA.

### **B) Concernant les déplacements pour l'itinéraire Belfort – Neuf-Brisach ou Strasbourg, vous pouvez obtenir des informations sur le mode d'exploitation et planning des travaux auprès des services suivants :**

**Le Service Routier de Colmar**, pour la circulation sur la D4II, D201, D415, D52, entre Colmar et Neuf-Brisach : Mr Philippe ZIMMERMANN, mail [philippe.zimmermann@alsace.eu](mailto:philippe.zimmermann@alsace.eu) ou Mr Thibault PANHALEUX, mail [Thibault.Panhaleux@alsace.eu](mailto:Thibault.Panhaleux@alsace.eu)

**Le Service Autoroutier de Soultz**, pour la circulation sur la D83, entre Colmar et l'échangeur D83/D483, Mr Johann HUBERT, mail [Johann.Hubert@alsace.eu](mailto:Johann.Hubert@alsace.eu) ou Mr Christophe DOUCET, mail [christophe.doucet@alsace.eu](mailto:christophe.doucet@alsace.eu)

**Le Service Routier de Mulhouse**, pour la circulation sur la D483, entre Limite département et échangeur D483/D83, Mr Hervé AUCHER, mail [hervé.aucher@alsace.eu](mailto:hervé.aucher@alsace.eu) ou Mme Marie-Claude FONTAINE, mail [Marie-Claude.Fontaine@alsace.eu](mailto:Marie-Claude.Fontaine@alsace.eu)

**Le Service Autoroutier de Sainte-Croix-en Plaine** pour la liaison D83 entre Colmar et Bas-Rhin, Mme Estelle SIMON, mail [estelle.simon@alsace.eu](mailto:estelle.simon@alsace.eu) ou Mr Christophe DOUCET, mail [christophe.doucet@alsace.eu](mailto:christophe.doucet@alsace.eu)

### **Le Service Routier de Sélestat :**

- pour une circulation sur la D83 entre Limite Bas-Rhin et Ebermunster : Mr Pierre-Gilles FIACRE, mail [pierre-gilles.fiacre@alsace.eu](mailto:pierre-gilles.fiacre@alsace.eu) ou Mr Gaëtan DELEVOYE, mail [Gaetan.Delevoye@alsace.eu](mailto:Gaetan.Delevoye@alsace.eu)
- pour une circulation sur la D83 entre Ebermunster et limite Eurométropole de Strasbourg : Mr Bertrand DOLLE, mail [bertrand.dolle@alsace.eu](mailto:bertrand.dolle@alsace.eu) ou Mr Christophe SELTZ, mail [christophe.seltz@alsace.eu](mailto:christophe.seltz@alsace.eu)

### **C) Circulation sur le réseau autoroutier de la CeA**

#### **a) Rappel des prescriptions de circulation sur le réseau autoroutier**

Concernant la circulation sur le réseau autoroutier de la CeA, en cas d'avis favorable du SGT de la CeA sur votre demande d'autorisation, les prescriptions de circulation sont les suivantes :

##### **Pour les convois $\leq 3.20$ mètres de largeur et $\leq 30$ mètres de longueur :**

- circulation de jour ou de nuit
- les centres autoroutiers doivent être informés 10 jours avant le passage et retour favorable
- hauteur maxi 4.70 mètres

##### **Pour les convois $> 3.20$ mètres de largeur ou $> 30$ mètres de longueur :**

- circulation de nuit entre 22h00 et 5h00
- les centres autoroutiers doivent être informés 10 jours avant le passage et retour favorable
- accompagnement obligatoire par l'EDSR sur le réseau autoroutier
- hauteur maxi 4.70 mètres

##### **Circulation des TE en cas de basculement de la circulation :**

- la circulation des TE de cat 1 est autorisée à franchir le basculement
- la circulation des TE de catégorie 2 et 3 est interdite

**Si les prescriptions ci-dessus ne sont pas respectées, la circulation des TE est interdite sur le réseau autoroutier de la CeA.**

#### **b) Contacts des Services Autoroutiers**

- ✓ A35 entre Lauterbourg et limite A4  
CAA Soufflenheim : [manuel.trautmann@alsace.eu](mailto:manuel.trautmann@alsace.eu) ;
- ✓ A352 entre Dorlisheim et limite EMS
- ✓ A35 entre Limite EMS et Saint-Hippolyte  
CAA Ebersheim : [jean-louis.duchene@alsace.eu](mailto:jean-louis.duchene@alsace.eu) ;
- ✓ A35 entre Houssen et l'échangeur A35/D55 Baldersheim  
CAA Sainte-Croix-en-Plaine : [estelle.simon@alsace.eu](mailto:estelle.simon@alsace.eu)
- ✓ A35 entre l'échangeur A35/D55 Baldersheim et Saint louis frontière Suisse
- ✓ A36 entre l'échangeur D1066/A36 Lutterbach et frontière Allemande  
CAA Rixheim : [stephane.ignjatovic@alsace.eu](mailto:stephane.ignjatovic@alsace.eu)

#### **Autres :**

##### **RD19I Richwiller ouvrage d'art surplombant la voie SNCF**

Désordres structurels

Durée indéterminée

La circulation des TE est interdite.



## 1) **Chantiers en cours sur le réseau routier départemental**

**Rappel :** seul les transports exceptionnels de cat1 sont autorisés à circuler dans un basculement de circulation.

### **RD83 entre l'échangeur D83/D44 et le giratoire D83/D429 vers Bollwiller**

Travaux d'entretien structurel sur un ouvrage d'art

Durée : jusqu'au 31 octobre 2025

Mesures d'exploitation : basculement de la circulation

- Sens Nord – Sud : seuls les convois de catégorie 1 sont autorisés à circuler dans le basculement
- Sens Sud – Nord :
  - la circulation des TE > 6 mètres de largeur est autorisée sous réserve d'une vérification géométrique de passage au niveau du gabarit
  - la circulation se fera via l'échangeur D83/D44, par la bretelle de sortie et d'accès, puis de circuler le long du basculement.
  - pour les convois > 6 mètres de largeur, l'accompagnement par les forces de l'ordre est requise entre l'échangeur D83/D44 et la fin du basculement, sens sud-nord, pour la gestion du trafic.

Pour les autres convois :

- il est demandé aux transporteurs de différer leurs circulations en dehors de la période des travaux ou de trouver un autre itinéraire.
- la circulation des TE jusqu'à 120 to et ayant une hauteur maxi de 4.70 mètres, entre Belfort et Colmar, pourra se faire dans les 2 sens de circulation, depuis l'échangeur D1066/D83 par la D1066, A36, RD39, RD52, RD415, RD201, RD4II, VC pour rejoindre la RD83 Colmar.
- **avant toute circulation d'un convoi sur l'itinéraire de déviation, vérifier qu'il n'y ait pas de travaux en cours ou en prévisions.**

Rappel des prescriptions de circulation sur le réseau autoroutier :

- Circulation de jour comme de nuit jusqu'à 3.20 mètres et maxi 30 mètres de longueur (en dehors des heures de pointes)
- Circulation de nuit 22h00 – 5h00, convois > 3.20 mètres de largeur ou > 30 mètres de longueur avec accompagnement des forces de l'ordre sur l'A36.
- Pour toute circulation sur l'A36, informer 10 jours avant le CAA de Rixheim par mail [stephane.ignjatovic@alsace.eu](mailto:stephane.ignjatovic@alsace.eu) et durant ses congés, les personnes désignées dans son mail d'absence.

### **RD83 à hauteur de Sand**

Travaux de réparation de glissières en béton armé

Durée :

- du lundi 17 novembre 7h00 au vendredi 21 novembre 17h00
- du lundi 24 novembre 7h00 au 28 novembre 17h00
- du lundi 01 décembre 7h00 au vendredi 05 décembre 17h00

Mesures d'exploitation :

- Neutralisation de la voie rapide dans les 2 sens de circulation
- la circulation des convois exceptionnels n'est autorisée qu'aux TE de 1ere catégorie et de hauteur inférieur à 4,70 m.

### **RD105 Saint-Louis**

Création et ripage des bretelles aux échangeurs 36 et 37,

mise à 2x2 voies de la RD105 entre le giratoire d'entrée de Saint Louis et le giratoire du Fret de l'Euroairport

Durée : jusqu'au 31 décembre 2026

Mesures d'exploitation :

Neutralisation des voies de circulation ou de bande dérasée de droite ou de gauche, fermetures de bretelle, accès de chantier, limitations de vitesse (voir les arrêtés de circulation sur le site [www.inforoute.alsace.eu](http://www.inforoute.alsace.eu))

### **RD426/RD83 Erstein**

Travaux d'aménagement « mode de déplacement doux ».

Durée : jusqu'à octobre 2026

Mesures d'exploitation : jusqu'au 16 janvier 2026

Travaux impactant la circulation des TE sur la RD426 et la RD83.

Sur la D83, au niveau de l'ouvrage d'art RD83/RD426, dans les 2 sens de circulation, la circulation des convois exceptionnels est :

- Limitée à 4.70 mètres de hauteur dans le sens Sud – Nord
- Limitée à 5.05 mètres dans le sens Nord – Sud
- La circulation des convois de cat 1 et 2, respectant ces prescriptions maximales de hauteur, est autorisée sur la RD83 au niveau de l'ouvrage d'art D83/D426.

Pour les convois ayant une hauteur > 4.70 mètres ou de catégorie 3, la circulation pourra se faire sous réserve de contacter le Centre Routier Alsace d'Erstein par tél 03.68.33.81.15 et par mail

**cei.erstein@alsace.eu, stephane.koch@alsace.eu et herve.mull@alsace.eu**, au minimum 2 semaines avant la date de passage, pour définir les modalités.

Sur la D426, à hauteur des travaux, la circulation des convois exceptionnels de catégorie 2 et 3 est interdite pendant l'ensemble des travaux de phase 0 à 3, à savoir du 23 juin au 20 octobre 2025. La circulation des convois exceptionnels de 1ère catégorie est donc autorisée sur la D426 durant cette période.

### **RD468 Herrlisheim**

Travaux de réfection du passage à niveau

Durée : du 3 au 22 novembre 2025

Mesures d'exploitation :

Route barrée

Déviations pour les transports exceptionnels, par la D29, la VLS vers Haguenau sud, la D263, la D1340 pour rejoindre la D1063 vers Haguenau Nord puis Soufflenheim.

## **2) Chantiers en cours sur le réseau autoroutier**

### **A35 secteur Saint-Louis**

Travaux d'aménagement entre les échangeurs 36 et 37

Mise en 2x3 voies de l'A35 de l'échangeur 36 à l'échangeur 37,

Création d'une collectrice entre les échangeurs 36 et 37,

Création de bretelles aux échangeurs 36 et 37

Durée : jusqu'au 13 janvier 2026

Mesures d'exploitation :

A35 Sens 1 :

- Circulation sur la voie de droite de 3.20m et la voie de gauche de 2.80m. Une bande d'arrêt d'urgence (BAU) de 3.00m est conservée.

Suppression de la bande dérasée de gauche

Limitation de vitesse à 70 km/h sur la zone chantier

Interdiction de dépasser pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes sur la zone chantier

Limitation de vitesse à 110 km/h en dehors de la zone de chantier depuis l'échangeur n°35

A35 Sens 2 :

- Circulation sur la voie de droite de 3.20m et la voie de gauche de 2.80m. Une bande dérasée de droite (BDD) de 1.00m est conservée

Suppression de la bande dérasée de gauche

Limitation de vitesse à 70 km/h sur la zone chantier

Interdiction de dépasser pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes sur la zone chantier

Limitation de vitesse à 110 km/h en dehors de la zone de chantier jusqu'à l'échangeur n°35

## **3) Prévisions chantiers sur le réseau départemental**

### **RD52 Rhinau**

Travaux au niveau du carrefour RD52/RD5.

Durée : du 7 au 17 octobre 2025

Mesures d'exploitation :

La route est barrée, circulation des TE interdite.

La circulation des TE devra se faire par la RD83.

Pour information, la circulation des TE sur la RD424, entre Marckolsheim et Sélestat, est autorisée jusqu'à 100 tonnes.

### **RD52 Chalampé**

Travaux d'enrobés sur le giratoire RD52/RD4bII.

Durée : du 22 au 24 septembre, entre 20h00 et 6h00, 2 nuits

Mesures d'exploitation :

La route est barrée de nuit entre 20h00 et 6h00, circulation des TE autorisée de jour

### **RD468 Seltz**

Travaux de réaménagement, 2 sections.

Durée :

- du Lundi 22 jusqu'au Vendredi 26 Septembre 2025 inclus
- du Lundi 29 Septembre jusqu'au Vendredi 31 Octobre 2025 inclus

Mesures d'exploitation : la RD 468 est barrée dans Seltz

- o Déviation TE : La circulation des TE se fera, à hauteur de Soufflenheim, par la D1063 vers Haguenau, la D par la D263 vers Wissembourg, la D3 vers Lauterbourg pour rejoindre la D468.

### **RD1363 Scheibenhart frontière**

Travaux de déconstruction d'un auvent au niveau de la plateforme douanière.

Période : à définir

Mesures d'exploitation :

RD1363 barrée au niveau de la frontière de jour comme de nuit.

L'itinéraire de déviation via les parkings de la plateforme douanière est autorisé uniquement aux convois de catégorie 1.

La circulation des transports exceptionnels jusqu'à 80 tonnes, souhaitant se rendre en Allemagne, pourra se faire par la RD504 via Roppenheim.

La circulation des transports exceptionnels à fort gabarit devra se faire via Strasbourg, en empruntant la M353 pour se rendre en Allemagne.

Une reconnaissance de l'itinéraire est indispensable dans le cadre de la circulation des convois exceptionnels.

#### **RD1420 entre Dorlisheim et Heiligenberg**

Travaux de réfection de la couche de roulement sur le viaduc de Mutzig + travaux de fauchage sur l'ensemble de la section courante

Période : du 8 au 11 octobre 2025 entre 20h00 et 6h00

Mesures d'exploitation :

Route barrée de nuit, circulation des TE autorisée de jour

#### **RD1420 Urmatt**

Travaux de reprise de joints sur ouvrage d'art + enrobés

Période : du 22 septembre au 3 octobre 2025

Mesures d'exploitation :

Alternat par feux, route barrée pour les travaux d'enrobés

### **4) Prévisions chantiers sur le réseau autoroutier**

#### **A35 nord entre Neewiller-près-Lauterbourg et l'échangeur n°57 « Seltz ».**

Travaux d'abattage de la végétation dans le sens Lauterbourg vers Strasbourg

Durée : du lundi 6 au 17 octobre

Mesures d'exploitation :

- Basculement de la circulation jour et nuit
- la circulation des convois exceptionnels de cat 2 et 3 n'est pas autorisée dans le basculement.